



FICHE FORMATION

SÛRETÉ & GESTION DE CRISE

Se protéger du vol et de l'effraction

Durée : 4 Jours

L'essentiel

De l'environnement professionnel à la connaissance des équipements

Quatre jours pour protéger un site contre le vol et l'effraction : analyser les intrusions possibles, choisir les protections mécaniques et électroniques et les faire fonctionner ensemble.

Enjeux

- Une protection vaut par son maillon le plus faible : un cadenas solide sur une porte fragile est inutile.
- La détection sans délai de résistance prévient trop tard : il faut combiner détecter, retarder et intervenir.
- Chaque site a ses usages, ses horaires et ses voisins ; une solution standard s'y adapte mal.

Objectifs pédagogiques

- Analyser les modes d'intrusion et de vol propres à un site.
- Choisir des protections mécaniques adaptées au niveau de menace.
- Associer détection, télésurveillance et intervention.
- Formuler un besoin et suivre l'installation.

Programme détaillé

- 1 Environnement professionnel et menaces : vol, effraction, vandalisme.
- 2 Protection périmétrique et des ouvertures : portes, fenêtres, serrures, vitrages, grilles.
- 3 Classes de résistance et principes de pose.
- 4 Détection d'intrusion : capteurs, centrales.
- 5 Vidéo, télésurveillance et levée de doute.
- 6 Étude de cas de protection d'un site.

Public concerné

- Responsables sûreté, maintenance, patrimoine et exploitants de sites

Prérequis

- Aucun prérequis formel.

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com



Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel avec démonstrations d'équipements et étude de cas.

Évaluation des acquis

- Étude de cas et bilan des acquis.

Cadre d'application

La formation aide à choisir les protections ; elle ne remplace pas l'avis de l'assureur ni la certification des matériels et installateurs. Le cadre juridique et les obligations en matière de sûreté varient selon le pays, le secteur et le site ; ceux décrits ici s'appuient sur des repères français et doivent être vérifiés localement.

Intéressé par cette formation ?

Programme détaillé, dates de session (intra ou inter-entreprises) et devis sur simple demande, au Bénin comme en France.

info@ifecarm-qhse.com · (+229) 01 91 38 44 44 · (+229) 01 91 32 24 70 · (+33) 7 67 72 43 68

SIÈGE INTERNATIONAL

6 rue d'Armaillé, Paris — France
(+33) 7 67 72 43 68
SIREN 952 449 346 R.C.S · Code NAF 71.12B

SIÈGE AFRIQUE

Aïbatin Kpota, Cotonou — Bénin
(+229) 01 91 38 44 44 · 01 91 32 24 70
RCCM RB/COT/26 B 42475 · IFU 3202686150102

CONTACT

info@ifecarm-qhse.com
www.ifecarm-qhse.com